

Conservatoire Royal de Bruxelles

Fiche de cours/Déclamation

IPS : INTERPRETATION ET PRATIQUES DE LA SCENE

ACTIVITE D'APPRENTISSAGE : DECLAMATION

Nature : Artistique

Cours collectifs

Cycle : Bachelor/603

Responsable du niveau : Manuela Sanchez y Roman

1. Objectifs :

- Développer le travail choral (6, 7, 8)* ;
- Amener les étudiants à répondre aux exigences d'un spectacle réalisé sur base d'un choix de textes non dramatiques, autour d'un thème, d'un auteur...(2, 4, 5, 6, 7, 8)* ;
- Aider l'étudiant à trouver sa place au sein du groupe et l'encourager à se mettre au service du collectif (5, 7, 8)* ;
- Favoriser l'écoute active des autres intervenants (5, 7)* ;
- Mobiliser des potentiels personnels en vue de la réalisation finale (1, 2, 3, 5, 6, 7, 8)*.

Tout cela en adéquation avec le projet pédagogique et artistique du Conservatoire.

2. Contenus :

Dans ce travail choral, le thème est proposé par le pédagogue, éventuellement en collaboration avec les étudiants.

Le choix des textes est établi en collaboration avec les étudiants, en cohérence avec le thème et la finalité de l'exercice.

Sur base des textes réunis pour le montage, explorer le contexte littéraire, historique, sociétal, gravitant autour du thème ou de l'auteur.

3. Méthodes :

En utilisant les acquis des deux années antérieures :

Le pédagogue initie l'étudiant au montage poétique et choral, tout en maintenant une exigence de textes individuels.

Cette année, le pédagogue met l'accent sur l'**autonomie** et la **créativité**.

4. Compétences spécifiques visées pour l'AA : l'étudiant sera capable de :

A évaluer par le pédagogue qui a donné cours à l'étudiant (1)

A évaluer par les membres du jury (2)

- Trouver sa place au sein du groupe et se mettre au service du collectif. (1)
- Maîtriser les outils techniques à mettre au service d'une interprétation singulière, qu'elle soit personnelle ou collective.
- Rassembler des propositions personnelles et singulières au service de la réalisation finale. (1)
- Maintenir un équilibre entre la structure et la prise de risque, mais aussi entre le respect de la partition rythmique et les impulsions inconscientes, conscientes ou créatives. (1)
- Produire collectivement un spectacle, sorte « d'objet poético-théâtral » autour de fragments de textes, poèmes, chansons, propositions physiques... éléments visuels et sonores, autant de matériaux faisant partie d'un « exercice choral ». (1,2)
- Se projeter dans une parole qui l'amène à se positionner, à donner son point de vue. (1,2)
- Voir le public comme un partenaire actif, en sollicitant son écoute et ses réactions. (1,2)

5. Evaluation :

Prestation artistique :

A l'issue du module, aura lieu une ou plusieurs présentations publiques qui fera/ont l'objet d'une évaluation, devant des membres d'un jury interne et externe à l'équipe pédagogique.

Le jury interne est constitué de pédagogues d'autres disciplines et de différents niveaux (art.7 RGE).

Le jury externe est constitué de membres extérieurs au Conservatoire, choisis par l'équipe pédagogique de déclamation et validé par la direction (art.8 RGE).

Pratique dirigée :

Le pédagogue ayant dirigé le module cote de travail. Il s'abstient de le coter lors de l'évaluation certificative, il a néanmoins une voix consultative.

Le professeur titulaire en concertation avec l'équipe pédagogique remet la cote de travail.

NB : La cote d'évaluation finale s'exprime sous forme d'une note entre 0 et 20, le seuil de la réussite étant de 10 sur 20, et la cote d'exclusion est en dessous de 8 sur 20. (art.29§2 RGE).

** Le bachelier en art dramatique témoigne d'une capacité à :*

Cadre général de compétences cycle 601,602,603 (Conservatoires royaux de Bruxelles, de Liège et de Mons) :

- 1. Mettre en oeuvre les bases techniques nécessaires (corps, voix, mouvement, langage et espace) lui permettant de répondre aux exigences des multiples pratiques de l'acteur;*
- 2. Travailler à hériter et mobiliser les connaissances générales lui permettant d'inscrire sa pratique artistique dans un contexte sociétal, culturel et historique;*
- 3. S'interroger sur les interactions entre différentes disciplines et pratiques artistiques;*
- 4. Développer une attitude de recherche artistique et l'affiner dans le développement de langages cohérents;*
- 5. Développer une réflexion critique sur son travail artistique personnel ainsi que sur l'œuvre et les pratiques d'autrui;*
- 6. Contribuer de manière singulière à des projets artistiques liés aux multiples pratiques de l'acteur;*
- 7. Développer une autonomie qui favorise les pratiques collectives;*
- 8. Assumer les enjeux de la représentation et sa responsabilité envers les publics.*